

Le rôle des services aux entreprises dans le développement régional. Un essai théorique¹.

Prosper Habimana

Résumé

Les activités de services en général et les services aux entreprises (SE) en particulier jouent un rôle très actif dans le développement économique, contrairement à la vision industrialiste selon laquelle le secteur tertiaire ne joue pas un rôle actif dans le développement économique (Gallouj et al., 2006). De manière directe, les SE contribuent à la création d'emplois et à la production d'effets multiplicateurs liés à leurs ventes extrarégionales. Il s'avère d'ailleurs que cette contribution directe des SE dépasse de loin celle des secteurs primaire et secondaire dans plusieurs régions et pays. Les contributions indirectes des SE au développement économique des régions sont entre autres : induire un effet de compétitivité – productivité dans les entreprises régionales, attirer la localisation des entreprises et favoriser la reconversion des régions en difficulté.

Cependant, plusieurs chercheurs font remarquer que les SE ainsi que d'autres services se concentrent davantage dans des régions métropolitaines au détriment des régions non métropolitaines (Gallouj et al., 2006; Liefooghe, 2006). En conséquence, des grandes villes concentrent le développement économique. Ce constat a aussi été observé dans cette étude en comparant le développement des services en général et des SE en particulier entre la région du Bas-Saint-Laurent (BSL), qui est une région périphérique, la région de la Capitale-Nationale, qui est une région métropolitaine, et l'ensemble du Québec. En utilisant les données portant sur l'emploi en 2003 et en 2007, on observe que le secteur des SE a créé moins d'emplois dans la région du BSL que dans la région de la Capitale-Nationale et dans la moyenne provinciale. En conséquence, les SE contribuent moins au développement de la région du BSL qu'au développement de la région de la Capitale-Nationale et de l'ensemble du Québec.

Typologies et définition

L'importance croissante du secteur tertiaire dans le développement économique des pays et des régions depuis les années 1970 a motivé plusieurs chercheurs à s'intéresser aux activités de ce secteur. C'est Victor Fuchs (1968) (cité par Moyart, 2006a) qui a donné le coup d'envoi en proposant la considération de la diversité des « *Services industries* ». Depuis lors, plusieurs classifications des activités de services ont été développées par différents auteurs dont Browning et Singelmann (1978), Martinelli (1991), Moyart, (2006a).

Pour Browning et Singelmann (1978) (cités par Moyart, 2006a), les activités de services peuvent se classer en quatre groupes : *les services aux producteurs* (finance-assurance, services intermédiaires aux entreprises); *les services de distribution* (transport et communications, commerce de gros et de détail); *les services sociaux* (services de santé,

¹ Ce texte porte sur mon sujet de thèse doctorale

poste, éducation, gouvernement, bien-être) et *les services personnels* (services personnels et domestiques, hôtels et restaurants, réparations, détente).

Quant à Martinelli (1991) (cités par Moyart, 2006a), les activités de services peuvent être regroupées en quatre catégories suivantes : *l'infrastructure sociales* (justice, sécurité sociale, associations et organisations professionnelles, syndicales et internationales, santé, éducation et autres services sociaux), *les services aux consommateurs* (commerce de détail, hôtels et restaurants, réparations, services culturels et récréatifs, services personnels), *l'infrastructure de distribution* (banque et finance, commerce de gros et intermédiaires de distribution, transports, (télé)communications) et *les services aux entreprises* (assurance, immobilier, laboratoires de recherche et développement (R-D), services juridiques, services de conseils professionnels et techniques, marketing, publicité, relations publiques et services de conférence, services de photocopie et dactylographie, services de nettoyage et gardiennage, réparation et maintenance de bien de production).

Moyart (2006a) regroupe lui aussi les activités de services en quatre catégories : *des services aux entreprises* (comptabilité, ingénierie, intérim, publicité, etc.), *des services aux ménages* (hôtels et restaurants, soins, loisirs, etc.), *des services d'intérêt collectif* (santé, éducation, défense, etc.) et *des services de distribution, d'intermédiation ou d'intégration* (commerce, transport, communication, etc.).

Toutes ces classifications témoignent d'une grande hétérogénéité dans les activités de services. Par ailleurs, une des caractéristiques majeures qui y ressort est la distinction entre les services aux entreprises et les services aux ménages (Moyart, 2006a). Cette distinction nous amène à définir de façon simple les services aux entreprises comme étant *des services rendus aux entreprises, c'est-à-dire des services fournis par des firmes et des institutions gouvernementales aux autres firmes pour permettre à ces dernières de pouvoir poursuivre leurs activités productives et commerciales.*

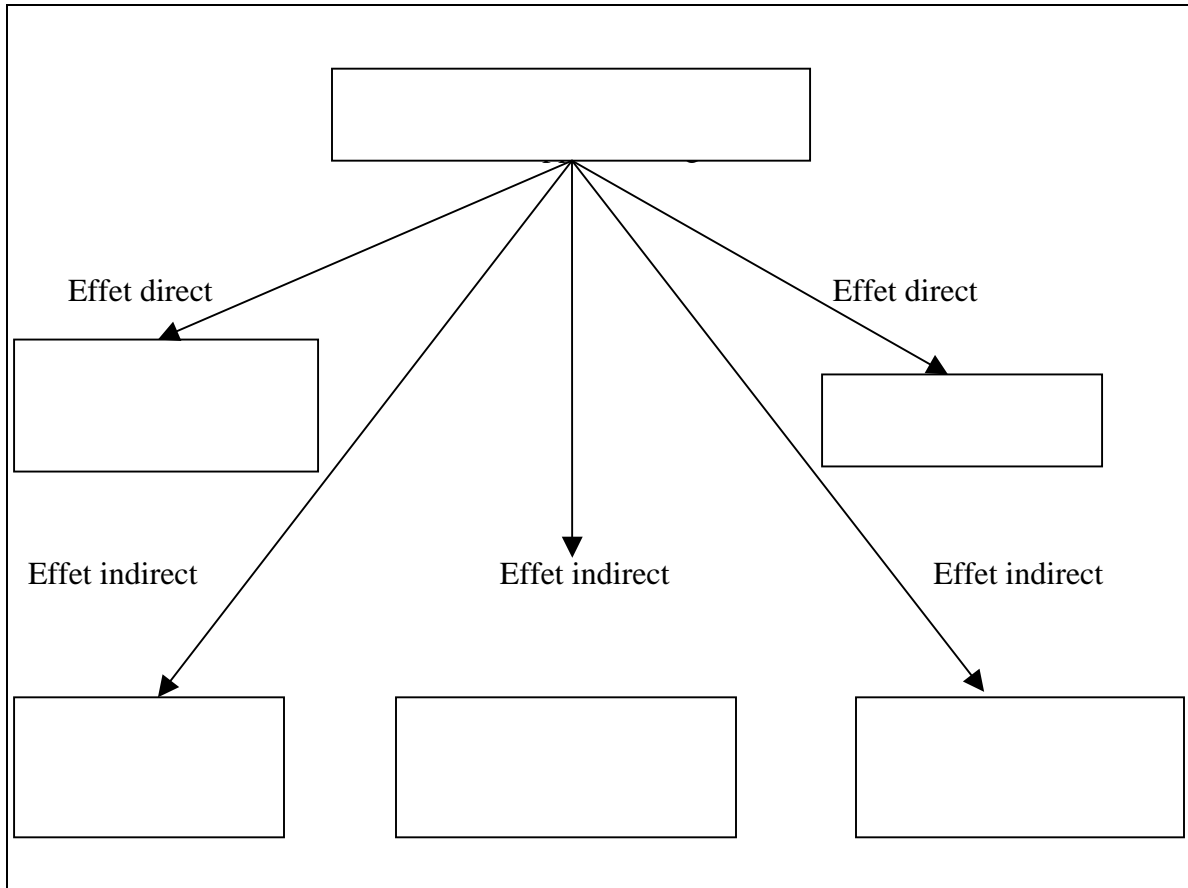
Le rôle des services aux entreprises dans le développement régional

Les activités du secteur tertiaire ont longtemps été considérées comme des activités induites qui ne peuvent pas jouer de rôle actif dans le développement, suivant la vision selon laquelle elles suivent passivement la localisation des industries agricole et manufacturière. Cette vision industrialiste a longtemps guidé les politiques de développement régional qui ont été orientées vers le soutien des industries agricole et manufacturière et leur localisation dans les régions, oubliant ainsi le secteur tertiaire. C'est dès le milieu des années 1970 et surtout au début des années 1980 que le secteur tertiaire en général et les SE en particulier ont suscité l'intérêt des chercheurs en raison du ralentissement de la croissance industrielle et la montée des services en matière de création d'emploi (Gallouj et al., 2006).

En revanche, les recherches faites à ce sujet montrent que les SE jouent un rôle très actif dans la performance des entreprises et dans le développement régional, et ce, sous plusieurs aspects (figure 1) : (1) ils participent activement dans la création d'emploi; (2) ils se vendent en dehors de la région du prestataire et permettent d'augmenter des revenus dans cette région; (3) ils induisent un effet de compétitivité – productivité dans les

entreprises régionales qui les utilisent; (4) ils ont une capacité d'attirer d'autres activités à s'implanter dans la région; et, (5) il jouent un rôle déterminant dans la recomposition des régions en difficulté (Moyart, 2006b).

Figure 1. Le rôle des services aux entreprises dans le développement régional



Source : Moyart (2006b).

Services aux entreprises et la création d'emploi

De nos jours, le secteur tertiaire est le chef de file en matière de création d'emploi dans de nombreux pays et régions, et les SE en jouent un rôle important qui est en pleine croissance. En Belgique par exemple, les emplois du secteur des SE représentaient 24,3 % en 1982 et 32,5 % en 1996 du total d'emploi salarié national, soit une augmentation de 48 %. Alors que l'emploi du secteur des SE enregistrait des croissances, celui des secteurs primaire et manufacturier chutait, passant respectivement de 3,2 % et 38,9 % en 1982 à 2,5 % et 27,4 % en 1996, soit des baisses respectives de 14,2 % et 21,9 % (Moyart, 2006b). Aussi, comme l'avance cette auteure, le secteur des SE est une source substantielle d'emplois requérant une main-d'œuvre hautement qualifiée et à salaire élevé. Cette dimension qualitative de la main-d'œuvre qui connaît une croissance sans précédent d'année en année est cruciale, étant donné que les ressources humaines hautement qualifiées constituent un facteur essentiel du développement économique.

Services aux entreprises et la capacité exportatrice

Des recherches empiriques soutiennent que la capacité exportatrice des SE est en pleine croissance depuis les années 1980 en raison des développements dans les domaines de transport et de communication. Leurs ventes interrégionales se chiffrent entre 20 et 50 % du chiffre d'affaires des firmes prestataires alors que leurs ventes internationales se situent entre 3 et 5 %. Par ailleurs, ces ventes varient suivant les villes et les régions des prestataires, les villes mondiales enregistrant plus de SE exportés que des métropoles régionales et des régions non métropolitaines. Il est aussi intéressant de constater que ces ventes extrarégionales des SE ne se font pas dans une direction géographiquement unilatérale, des grandes villes vers des petites villes comme le présupposait la théorie des places centrales. Par contre, des petites villes exportent aussi des SE vers les hiérarchies supérieures et des villes de même rang exportent les unes envers les autres (Moyart, 2006b). Cependant, selon cette auteure, ce pourcentage des exportations des SE est sous-estimé car les analyses ne se limitent qu'aux exportations directes, c'est-à-dire des exportations inter-firmes. Or, il existe aussi des exportations intra-firmes, c'est-à-dire des transferts de services au sein de l'entreprise prestataire ou au sein de l'entreprise utilisatrice, et des exportations induites ou incorporés de services à un bien ou un produit (*embodied services*).

Ces exportations entraînent des effets multiplicateurs pour la région exportatrice par le fait qu'elles génèrent des revenus provenant de l'extérieur, lesquels revenus permettent de créer d'autres emplois locaux, de faire d'autres investissements locaux, etc. À ce sujet, il semble que les effets multiplicateurs des SE soient aussi sous-évalués. En effet, comme l'avance Laurence Moyart, ce qui est plus important pour la région ce n'est pas le volume du chiffre d'affaires exporté, mais le niveau des revenus des exportations injectés et dépensés dans la région. Ainsi, une activité peut enregistrer un volume élevé des exportations, mais un faible niveau de revenus qui restent et sont dépensés dans la région. À cet égard, les firmes prestataires des SE se différencient du secteur industriel car elles sont caractérisées par des liens plus étroits avec l'économie locale (elles sont généralement des entreprises locales et utilisent la main-d'œuvre locale, consomment localement, etc.). Ainsi, malgré que les SE sont potentiellement moins exportateurs que le secteur industriel, ils injectent dans la région beaucoup de revenus provenant de leurs exportations et leurs effets multiplicateurs sont égaux voire supérieurs à ceux de l'industrie (Moyart, 2006b).

Services aux entreprises et effet compétitivité – productivité

Si la contribution directe des SE évaluée en termes d'emploi et d'exportations est relativement facile à quantifier, leur rôle indirect est difficile voire impossible à mesurer mais il est plus important dans le développement régional. En effet, ils constituent des soutiens indispensables dont ont besoin des entreprises de tous les secteurs d'activités pour rehausser leur capacité d'innovation, leur compétitivité, leur productivité, etc. Ils se présentent comme des infrastructures immatérielles dont ont besoin des entreprises

régionales et créent ainsi un environnement favorable pour les affaires dans la région (Illeris, 2006). Ce rôle indirect des SE se trouve partout dans le système de production, que ce soit en amont (par des services de R-D, d'études de marché, etc), parallèlement au processus de production (services de conseil, de gestion, etc.) ou en aval (par des services de distribution, de maintenance, etc.). De ce fait, sans SE, le système productif des entreprises serait incapable de fonctionner (Moyart, 2006b).

Pour saisir davantage cette contribution indirecte des SE au fonctionnement des entreprises locales et au développement de la région, prenons quelques exemples du rôle des services financiers dans la dynamique économique d'une région. Selon Bourgain, Catin et Pieretti (2006), les services financiers sont considérés comme des services « supérieurs » produisant des effets indirects sur l'efficacité des autres secteurs d'activités qui ne sont pas directement inclus dans les facteurs de production traditionnels. En guise d'exemple, les intermédiaires financiers permettent la transformation d'une épargne des particuliers et des entreprises en investissement de plus long terme, peu liquide, mais plus productif. En outre, ces intermédiaires jouent un rôle dans l'acquisition d'informations sur des projets et de réduction du risque individuel, ce qui permet une allocation plus efficace du capital. Rappelons que le sous-secteur des services financiers est l'un de nombreux sous-secteurs qui composent le secteur des SE. À la lumière de ces quelques exemples, l'importance de ce sous-secteur sur l'efficacité des entreprises donne une image globale du rôle du secteur des SE dans son ensemble influe dans la compétitivité des entreprises et dans le développement régional.

Services aux entreprises et attractivité régionale

Les SE ont la capacité d'attirer dans la région une main-d'œuvre innovante, ce qui leur donne un caractère d'attractivité régionale. En effet, en raison de leur capacité d'utiliser généralement une main-d'œuvre hautement qualifiée et à salaire élevé, ils attirent et forment un personnel qui favorise l'innovation locale et l'adoption des changements (Moyart, 2006b). De plus, en étant des soutiens indispensables dont ont besoin des entreprises pour leur productivité et leur compétitivité, ils créent un environnement favorable aux affaires dans une région où ils sont suffisamment présents et y attirent par conséquent des entreprises de différents secteurs d'activités. Dans son étude sur l'agglomération toulousaine, Zuliani (1995) (cité par Moyart, 2006b, p. 170) constate que la moitié des services aux entreprises analysés² sont des déterminants d'un tel environnement favorable aux affaires. Cet auteur constate également que certains services banals aux entreprises, tels que les services bancaires, la maintenance, la restauration d'entreprise, les services de messagerie rapide, la reprographie ou encore les services de secrétariat, ont un rôle particulièrement attractif et sont des déterminants dans la localisation interurbaine, de même que certains services de haut niveau tels que les services informationnels, les services informatiques, les renseignements commerciaux, etc. qui dictent désormais les choix de localisation des entreprises. Ce rôle d'influencer la localisation des entreprises est si important que plusieurs auteurs le considèrent comme plus stratégique que leur capacité exportatrice ou leur contribution directe à l'emploi

² Transport et entreposage, ingénierie et études techniques, informatique, publicité, conseils et études, analyses et contrôles techniques, comptabilité, nettoyage, restauration d'entreprises, sécurité, secrétariat, traduction, documentation, reprographie.

(Moyart, 2006b). Aussi, par ce rôle, les SE ne doivent plus être considérés comme des activités induites car « *une activité qui permet d'en attirer d'autres peut véritablement être considérée comme une cause première du développement et représente clairement le contraire d'une activité induite* » (Moyart, 2006b, p. 170; tiré de Polèse, 1974, p.489).

Services aux entreprises et reconversion régionale

En raison de leur attractivité régionale, les services aux entreprises contribuent à la transformation, à la modernisation et à la diversification de l'économie locale et régionale. De ce fait, ils aident des régions à se reconvertir, de la région en difficulté ou perdante en région gagnante. Inversement, leur absence ou insuffisance dans la région ne fait qu'accentuer les difficultés de celle-ci dont entre autres :

la limitation de l'accès des firmes régionales à l'innovation, le détournement de la demande régionale vers d'autres régions mieux dotées en services, l'inflation des coûts induite par ce recours accru aux prestataires extrarégionaux, le freinage des capacités locales de maîtrise de processus de développement ou encore la difficulté à retenir au niveau local la main-d'œuvre qualifiée (Moyart, 2006b, p.169).

Disparités régionales en matière de développement des SE

À la lumière de ces différentes contributions aussi bien directes qu'indirectes des SE, il est sans doute admis qu'ils constituent une infrastructure incontournable du développement. Cependant, les SE ainsi que d'autres activités tertiaires se développent de manière différente d'une région à une autre et d'un pays à un autre. Plusieurs chercheurs rappellent que les services aux entreprises ainsi que d'autres services se développent davantage dans des régions métropolitaines au détriment des régions non métropolitaines (Nagy, 2006; Illeris, 2006;...). Dans son étude sur les services avancés aux entreprises en Hongrie, Erika Nagy (2006) constate que le développement des services avancés aux entreprises a engendré une dichotomie métropole/campagne et zone rurale/zone urbaine. Selon cet auteur, l'influence de la capitale sur le secteur des services avancés aux entreprises se manifeste de plusieurs façons, dont :

la variété de services offerts, la centralisation des sièges des sociétés qui proposent ces services, en particulier celles qui sont au centre des flux de capitaux, de savoir et d'information susceptibles d'améliorer l'avantage concurrentiel (R-D, conseils financiers et techniques, publicité et relations publiques, services de logiciels spécialisés, ...), [...] la présence de l'expertise en gestion de l'information sur les marchés internationaux et des relations d'affaires » (Nagy, 2006, p. 313).

Il note également que les services avancés aux entreprises sont développés dans les régions dont des principaux centres comptent plus de 100 000 habitants, en raison de leur offre de services publics (principalement l'enseignement supérieur et l'administration publique) et de main-d'œuvre qualifiée. Cependant, comme le dit Erika Nagy, les régions considérées comme périphériques en termes d'accessibilité et de performance

économique accusent un retard du développement des services avancés aux entreprises et du développement économique.

En analysant des données statistiques sur l'emploi de 1982 à 2000 au Danemark et de 1989 à 1998 en France, Sven Illeris (2006) constate pour sa part que les emplois du secteur des SE et du tertiaire en général connaissent une forte augmentation alors que les emplois des secteurs primaire et secondaire diminuent ou stagnent, d'une part, et que les emplois du secteur tertiaire sont plus concentrés dans des grandes villes, d'autre part. Comme l'a écrit cet auteur, puisque les services sont concentrés dans des grands pôles urbains comparativement aux autres activités économiques et qu'ils ont connu au cours des dernières décennies et connaissent toujours des taux de croissance supérieurs à ceux des autres activités, il en résulte que le développement économique est beaucoup plus concentré dans des grandes régions urbaines. En d'autres termes, les grandes régions urbaines polarisent le développement des services et, par voie de conséquence, le développement économique. Ces disparités régionales en matière de développement des SE et du tertiaire dans son ensemble se constate aussi au Québec comme le montre le paragraphe suivant.

Développement des services aux entreprises dans la région du Bas-Saint-Laurent

L'étude sur le développement des SE dans la région du BSL permet de prendre connaissance de l'état des SE au BSL et d'envisager de nouvelles perspectives pour un meilleur avenir de la région.

Le secteur des SE n'a pas reçu beaucoup d'attention des chercheurs au Canada en général et au Québec en particulier selon ma lecture. Cela se constate par la carence de recherches empiriques ainsi que le manque de certaines informations spécifiquement relatives aux SE au Québec comme les ventes extrarégionales des SE, le produit intérieur brut des SE par région, etc. Seules les données sur les emplois créés par ces services sont disponibles, fournies par Statistique Canada et le Bureau de la statistique du Québec. Ceci entrave l'analyse approfondie de l'évolution de ces services dans les différentes régions de cette province. De ce fait, notre analyse se limite à la capacité des SE de création d'emploi au BSL. Elle se fait en comparant la croissance d'emploi créé par les services aux entreprises entre la région du BSL et la région Capitale-Nationale, d'une part, et entre la région du BSL et l'ensemble du Québec, d'autre part.

La région du BSL est l'une des dix sept régions du Québec et est classée comme une région ressources et périphérique. Son économie est particulièrement tributaire de l'extraction et de la première transformation des ressources naturelles. Par ailleurs, cette région est traditionnellement reconnue comme un milieu à problème, accusant chroniquement une perte démographique, un taux de chômage plus élevé que la moyenne de la province. À l'inverse, la région de la Capitale-Nationale se trouve dans la région métropolitaine de recensement de Québec. Son économie va plus mieux que la moyenne provinciale et le secteur tertiaire y est plus développé. Elle est une des régions de la province qui détiennent des plus hauts pourcentages d'emplois dans le secteur tertiaire (Ministère du Développement économique, innovation et exportation (MDEIE), 2006).

La capacité du secteur des services de créer des emplois est plus élevée dans la Capitale-Nationale que dans la région du BSL. Sur un total d'emplois créés par tous les secteurs d'activités économiques en 2003 et 2007, selon les données de l'Institut de la statistique du Québec (2008a), les emplois du secteur des services s'élevaient respectivement à 85,9 % et à 86,7 % dans la région de la Capitale-Nationale, alors qu'ils se chiffraient respectivement à 72,6 % et à 74,5 % au BSL (tableau 1). De plus, le taux de croissance des emplois du secteur des services au cours de cette période est moins élevé dans la région du BSL que dans la Capitale-Nationale. Il est de 6,0 % au BSL contre 9,8 % dans la Capitale-Nationale. Ces statistiques permettent d'avancer que les activités de services sont concentrées dans la région de la Capitale-Nationale et qu'elles se développent à un rythme plus élevé dans cette dernière par rapport à la région du BSL.

En y regardant de plus près, on constate aussi que le développement des SE est plus élevé dans la Capitale-Nationale qu'au BSL. Les emplois créés par les SE représentent 19,2 % en 2003 et 20,5 % en 2007 des emplois totaux de la région au BSL, alors qu'ils sont de l'ordre de 23,7 % en 2003 et 27,3 % en 2007 dans la Capitale-Nationale. Ces statistiques démontrent que le secteur des SE créent plus d'emplois dans la Capitale-Nationale que dans la région du BSL, ce qui signifie qu'il est moins développé dans cette dernière. De même que le secteur des services en général, la capacité de création d'emploi des SE a connu un faible taux de croissance dans le BSL par rapport à celui enregistré par la région de la Capitale-Nationale au cours de cette période. Elle est de 10,8 % au BSL contre 24,3 % dans la Capitale-Nationale.

Tableau 1. Comparaison d'emploi par secteurs d'activités économiques entre le Bas-Saint-Laurent et la Capitale-Nationale du Québec, 2003-2007

Secteur d'activités	Bas-Saint-Laurent			Capitale-Nationale		
	Emploi		Crois	Emploi		Crois
	2003	2007	%	2003	2007	%
Ensemble des industries ('000)	87,2	90,1	3,0	327,9	353,6	7,9
Secteur de la production de biens ('000)	23,9	23,0	-5,3	46,2	46,9	1,5
% du secteur de la production sur l'ensemble des industries	27,4	25,5	-1,9	14,1	13,3	-0,8
Secteur des services ('000)	63,3	67,1	6,0	281,7	306,7	9,8
% du secteur des services sur l'ensemble des industries	72,6	74,5	1,9	85,9	86,7	0,8
Commerce de gros ('000) ³	4,1	4,1	0	16,7	16,7	0
Transport et entreposage ('000)	5,6	5,1	-8,9	13,0	15,0	15,4
Finance, assurances, immobilier et location ('000)	2,3	4,3	87,0	16,9	27,0	59,8

³ Chiffres estimés en raison du manque des données spécifiquement relatives aux emplois créés par le commerce de gros au BSL et dans la Capitale-Nationale. En effet, selon les données de l'Institut de la Statistique du Québec (2007), les emplois créés par le commerce de gros et par le commerce de détail sont regroupés dans un seul secteur dit de « commerce ». Or, selon la définition des SE retenue dans cette étude, seul le commerce de gros peut être classé parmi les SE, d'où la nécessité de séparer les emplois créés par le commerce de gros et ceux créés par le commerce de détail. Par ailleurs, sur le total des emplois du secteur de commerce au Québec en 2003, ceux créés par le commerce de gros et le commerce en détail représentent respectivement 32,6 % et 67,4 %. Ils représentaient respectivement environ 29 % et 71 % en 2007 (Institut de la statistique du Québec, 2007; 2008b). Nous avons utilisé ces pourcentages pour estimer la part d'emplois créés respectivement par le commerce de gros et le commerce de détail dans les régions faisant l'objet de comparaison dans cette étude.

Services professionnels, scientifiques et techniques ('000)	3,2	3,5	9,4	19,5	23,1	18,5
Autres services aux entreprises ('000)	1,5	1,5	0	11,5	14,7	27,8
Total services aux entreprises ('000)	16,7	18,5	10,8	77,6	96,5	24,3
% du secteur des services aux entreprises sur l'ensemble des industries	19,2	20,5	1,3	23,7	27,3	3,6
Autres services ('000)	46,6	48,6	4,3	204,1	210,2	3,0

Sources : Tableau élaboré sur la base des données de l'Institut de la statistique du Québec (juin, 2008a).

En comparant les emplois créés par le secteur tertiaire au BSL et dans l'ensemble du Québec, on constate que ce secteur reste aussi moins développé au BSL par rapport à la moyenne provinciale. Sur le total d'emplois créés par toutes les industries en 2003 et en 2007, selon toujours les données de l'Institut de la statistique du Québec (2008a), les emplois créés par le secteur des services dans l'ensemble du Québec représentaient respectivement à 75,6 % et à 78,2 % alors qu'ils étaient respectivement de 72,6 % et de 74,5 % au BSL (tableau 2).

Concernant le secteur des SE, comme le montre le tableau 2, on constate aussi que les SE sont plus développés dans l'ensemble du Québec qu'au BSL en matière de création d'emploi. Les SE ont créé des emplois s'élevant à 19,2 % en 2003 et à 20,5 % en 2007 des emplois totaux de la région au BSL, alors qu'ils sont de l'ordre de 24,3 % en 2003 et 26,0 % en 2007 dans l'ensemble du Québec. De surcroît, la capacité de création d'emploi des SE a connu un faible taux de croissance dans le BSL par rapport à celui enregistré par la moyenne provinciale au cours de cette période allant de 2003 à 2007. Elle a été de 10,8 % au BSL contre 13,5 % dans l'ensemble du Québec.

Tableau 2. Comparaison d'emploi par secteurs d'activités économiques entre le Bas-Saint-Laurent et l'ensemble du Québec, 2003-2007

Secteur d'activités	Bas-Saint-Laurent			Ensemble du Québec		
	Emploi		Crois	Emploi		Crois
	2003	2007	%	2003	2007	%
Ensemble des industries ('000)	87,2	90,1	3,0	3 628,9	3 851,7	6,1
Secteur de la production de biens ('000)	23,9	23,0	-5,3	886,9	839,8	-5,3
% du secteur de la production sur l'ensemble des industries	27,4	25,5	-1,9	24,4	21,8	-2,6
Secteur des services ('000)	63,3	67,1	6,0	2 742,0	3 011,9	9,8
% du secteur des services sur l'ensemble des industries	72,6	74,5	1,9	75,6	78,2	2,6
Commerce de gros ('000)	4,1	4,1	0	194,4	187,3	-3,6
Transport et entreposage ('000)	5,6	5,1	-8,9	169,8	178,4	5,1
Finance, assurances, immobilier et location ('000)	2,3	4,3	87,0	189,1	231,6	22,5
Services professionnels, scientifiques et techniques ('000)	3,2	3,5	9,4	211,9	256,7	21,1
Autres services aux entreprises ('000)	1,5	1,5	0	117,0	147,4	26,0
Total services aux entreprises ('000)	16,7	18,5	10,8	882,2	1 001,4	13,5
% du secteur des services aux entreprises sur l'ensemble des industries	19,2	20,5	1,3	24,3	26,0	1,7
Autres services ('000)	46,6	48,6	4,3	1 859,8	2 010,5	8,1

Sources : Tableau élaboré sur la base des données de l'Institut de la statistique du Québec (juin, 2008a)

Le sous-développement des SE et du secteur tertiaire en général au BSL par rapport à la Capitale-Nationale et à la moyenne provinciale en termes d'emploi s'explique aussi par le fort taux de chômage et le faible taux d'emploi par habitant de la région. En effet, malgré que les secteurs primaire et secondaire fournissent plus d'emplois au BSL (en termes relatifs) que dans la Capitale-Nationale (tableau 1) et dans la moyenne provinciale (tableau 2), le taux de chômage reste plus élevé au BSL et son taux d'emploi par habitant est inférieur à ceux de la Capitale-Nationale et de l'ensemble de la province (tableau 3), ce qui explique un sous-emploi dans le secteur tertiaire.

Tableau 3. Les taux d'emploi et de chômage au BSL, dans la Capitale-Nationale et dans l'ensemble du Québec : 2001 et mai 2008.

	Bas-Saint-Laurent	Capitale-Nationale	Ensemble du Québec
% du taux d'emploi (mai 2008)	55,9	63,1	65,9
% du taux de chômage (mai 2008)	8,1	5,2	7,4
% du taux d'emploi (2001)	51,1	58,8	58,9
% du taux de chômage (2001)	13,2	7,6	8,2

Source : Statistique Canada (2001); Institut de la statistique du Québec (juin, 2008c)

Conclusion

Le secteur tertiaire en général et les SE en particulier jouent contribuent aussi bien directement qu'indirectement à la performance des entreprises et au développement régional. Cependant, comme le font remarquer plusieurs chercheurs, ces services se concentrent davantage dans des régions métropolitaines au détriment des régions périphériques ou rurales. Cela a aussi été observé dans cette étude en comparant le développement des services en général et des SE en particulier entre la région du BSL, qui est une région périphérique, la région de la Capitale-Nationale, qui est une région métropolitaine, et l'ensemble du Québec.

Le sous-développement des SE dans des régions périphériques et rurales entrave le développement de ces régions. En effet, sans développement des SE dans ces régions, il n'y a pas de développement des entreprises qui s'y trouvent, ni par conséquent de développement de ces régions (Liefoghe, 2006). De ce fait, les politiques publiques devraient considérer des SE comme des activités motrices du développement régional plutôt que de les considérer comme des activités induites. Dans ce sens, elles devraient fortement favoriser le développement de ces services dans la perspective d'une stratégie de développement régional.

Bibliographie

Bourgain A., Catin M. et Pieretti P. (2006), « Pôle financier et croissance régionale: les effets externes des activités bancaires sur l'économie luxembourgeoise », dans *Services aux entreprises et développement régional : bilan et perspectives*, Éditions de Boeck Université, Bruxelles, p. 341-363.

Browning H.L. et Singelman J. (1978), "The Transformation of the US Labor force: the Interaction of Industry and Occupation", *Politics and Society*, 8 (3-4), p.481-509.

- Fuchs V.R. (1968), *The Service Economy*, New York, Columbia University Press, 199 p.
- Gallouj C., Leloup F., Mérenne-Schoumaker B. et Moyart L. (dir.) (2006), *Services aux entreprises et développement régional : bilan et perspectives*, Éditions de Boeck Université, Bruxelles, 429 p.
- Illeris S. (2006), « Quels rôles pour les services dans le développement régional? », dans *Services aux entreprises et développement régional : bilan et perspectives*, Éditions de Boeck Université, Bruxelles, p. 47-64.
- Institut de la Statistique du Québec (2007), *Emploi et rémunération de l'industrie des services financiers, Canada et provinces, 1991-2006*, Programme de développement de statistiques sur l'industrie des services financiers au Québec, Québec, 168 p.
- Institut de la Statistique du Québec (2008a), *Nombre d'emplois par industrie selon les secteurs du SCIAN*. Disponible au site internet : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_00/region_00.htm
- Institut de la Statistique du Québec (2008b), « Évolution de l'emploi et de la rémunération par secteur d'activité et par taille d'entreprise pour les trois premiers trimestres de 2007 ainsi que pour les années 2006 et 2005 », *Flash-info, travail et rémunération*, Vol.9, n° 1, Québec, 16 p.
- Institut de la Statistique du Québec (juin 2008c), *Profil des régions et des MRC*. Disponible au site internet : <http://www.stat.gouv.qc.ca>
- Liefooghe C. (2006), « Système territorial et sous-développement des services aux entreprises : analyse des freins au développement des services aux entreprises dans l'ancien bassin minier du Nord-Pas-de-Calais », dans *Services aux entreprises et développement régional : bilan et perspectives*, Éditions de Boeck Université, Bruxelles, p. 210-234.
- Martinelli F. (1991), « Services aux producteurs et développement régional », *Espaces et Société*, L'Harmattan, n° 66-67, p. 185-216.
- Ministère du Développement économique, innovation et exportation (2006), *Portrait socioéconomique des régions du Québec*, Québec, p. 111.
- Moyart L. (2006a), « De la croissance tertiaire à la croissance des services aux entreprises: une synthèse des théories et modèles explicatifs », dans *Services aux entreprises et développement régional : bilan et perspectives*, Éditions de Boeck Université, Bruxelles, p. 17-45.
- Moyart L. (2006b), « Le rôle des services aux entreprises dans le développement régional : quelles leçons en tirer pour les villes moyennes en Belgique? », dans *Services aux entreprises et développement régional : bilan et perspectives*, Éditions de Boeck Université, Bruxelles, p. 161-187.

Nagy E. (2006), « Développement régional et essor du secteur des services avancés aux entreprises dans une économie de marché émergente », dans *Services aux entreprises et développement régional : bilan et perspectives*, Éditions de Boeck Université, Bruxelles, p. 289-318.

Polèse M. (1974), « Le secteur tertiaire et le développement économique régional : vers un modèle opérationnel des activités motrices », *L'actualité économique*, p. 475-490.

Statistique Canada (2001), *Recensement du Canada*.

Zuliani J.M. (1995), « Les services aux entreprises dans une métropole à forte composante de recherche-développement » : Toulouse, 5^e *Conférence Annuelle du RESER*, Air-En-Provence, 14-15 septembre.